

COMMENT ?

N'attendez pas les résultats du bac, des examens ou des admissions dans l'établissement supérieur de votre choix !

JUILLET
À OCTOBRE

- À partir du 1^{er} juillet :
 - Préinscription pour les bourses à messervices.etudiant.gouv.fr
 - Retrait du dossier de demande de logement pour l'année suivante auprès de la maison de l'étudiant (MDE) : logement@mde.nc
 - Du 1^{er} août au 28 octobre, dépôt du dossier papier auprès de la MDE

NOVEMBRE
À DÉCEMBRE

- Les logements sont attribués par une commission sur la base de plusieurs critères : éloignement, résultats scolaires, assiduité, situation familiale, comportement...
- La MDE informe l'étudiant de la décision de la commission.

JANVIER
À MARS

- La SIC contacte les étudiants attributaires d'une chambre pour constituer leur dossier et leur demande d'aide au logement.
- Le dossier est complet, l'étudiant signe son bail avec la SIC.

L'étudiant emménage dans son logement !

CONTACTS UTILES



Pour toutes les questions concernant la location et les logements :

Agence SIC de la Résidence Universitaire

4 rue Félix Raoul Thomas,
Nouvelle - Nouméa

Tél : 27 37 80 / 444 000
etudiant@sic.nc

Pour les questions relatives à l'animation, la sécurité, les services collectifs, etc. :

Maison de l'étudiant

4 rue Félix Raoul Thomas,
Nouvelle - Nouméa

Tél : 29 00 57
logement@mde.nc



15 rue Guynemer
BP 412
98845 Nouméa Cédex
www.sic.nc
📍 SICNouvelleCalédonie

ÉTUDIANTS Vous cherchez un logement ?

Vous suivez un parcours d'étude ou de formation post-bac (UNC, BTS, EGC...) en Nouvelle-Calédonie et vous cherchez un logement ?

La SIC, principal bailleur de Nouvelle-Calédonie, propose à tous les Calédoniens des produits adaptés à leurs besoins sur l'ensemble du Territoire.

www.sic.nc
📍 SICNouvelleCalédonie



QUELS LOGEMENTS ?

604 LOGEMENTS MEUBLÉS, dont 37 adaptés pour les personnes à mobilité réduite

F1, F2 OU F4

EN LOCATION SIMPLE OU EN COLOCATION

Résidence universitaire de Nouméa

F1 1 pers. 20 m²
 F2 1 à 2 pers. 38 m²
 F4 3 pers. 60 m²

Résidence étudiante Dumbéa centre

F1 1 pers. 20 m²
 F2 1 à 2 pers. 30 m²

Équipements des logements :

Lit (s), matelas, bureau(x), chaise(s), rangements, kitchenette, frigo, salle d'eau, WC.

OÙ ?

À Nouméa et Dumbéa, à proximité des établissements scolaires (lycée/université) et desservies par les transports en commun.

RÉSIDENCE UNIVERSITAIRE 500
 4 rue Félix Raoul Thomas
 Nouville

RÉSIDENCE ÉTUDIANTE DE DUMBÉA CENTRE
 18 rue Monod
 Dumbéa

À Koné et Pouébo, la SIC propose également plusieurs logements en colocation.

COMBIEN ?

	Type	Loyers moyens mensuels*
Résidence universitaire de Nouméa	F1	46 300 F.CFP
	F2	56 000 F.CFP
	F4	28 000 F.CFP par étudiant
Résidence étudiante de Dumbéa centre	F1	51 500 F.CFP
	F2	61 000 F.CFP

*Charges comprises (eau, électricité, redevance d'enlèvement des ordures ménagères et entretien des parties communes). Assurance locative non comprise. Loyers moyens constatés en 2022, susceptibles d'évoluer en fonction de l'évolution de l'IRL (Indice de Révision des Loyers).

Qu'est ce que l'aide au logement ?

C'est un soutien financier pour les étudiants locataires qui remplissent certaines conditions de ressources. Cette aide porte sur le loyer et sur la caution lors de l'entrée dans le logement. Elle est financée par la Nouvelle-Calédonie et le Fonds Social de l'Habitat. La SIC constitue le dossier avec vous lors de votre entrée dans les lieux.

– PLUS D'INFOS SUR –
www.aideaulogement.nc